RW/931/2021/3304/5441/844

Lot 844

Mesures prises au compas. Semis et recrûs à préserver. La circulation des engins d'exploitation se fera exclusivement sur cloisonnements. (écartement entre cloisonnements de 35 m et l'ébranchage sera réalisé sur ces cloisonnements). Passage des machines suivant instructions de l'Agent des Forêts. Les arbres marqués d'un triangle ou d'un R sont à préserver. L'acheteur est tenu d'abattre et d'écorcer les épicéas des lots dont il est déclaré adjudicataire conformément à l'AGW du 16 juillet 2020. Le bourgmestre pourra, sur recommandation du service forestier, faire procéder à l'exploitation d'office des résineux ayant subi des attaques d'Ips typographus L. aux frais de l'acheteur après un ultime délai de 15 jours notifié par courrier. Cette disposition ne s'applique pas aux branches, aux houppiers et aux bois entreposés dans les lieux de transformation ou sur les quais de chargement des gares

Nombre d'arbres total	285	--
Volume grumes	222,169	m³
Volume houppiers	0,000	m³
Volume total	222,169	m³
Cube moyen	780	dm³
Circonférence moyenne	90,719	cm
Surface de coupe	3,837	ha
Contact	KIPS Jérémy, 0479/86.26.24	--
Triage	Triage De La Roche	--
Propriétaire	La Roche-En-Ardenne Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	BROYE - cpe 5	--
Vente	Revente communale de La-roche Jeudi 30 septembre 2021 à 17:00 Hotel de ville place du marché à La-Roche à 10 hrs	--
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

	Epicéa Amélioration Normal Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m^3)
55	3	
		0,738
65	8	
		2,896
75	45	
85	73	
		70,596
95	95	
105	46	
115	14	
		146,380
125	1	
		1,559
Total grumes	**285**	**222,169**
Houppiers/Taillis	-	